

AMAP Les jardins de Boicyfleur

Compte rendu de L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mercredi 17 AVRIL 2013 à 20H30

Centre culturel Barragué à Bois d'arcy

La séance est ouverte à 20H45. Fabien Bordier s'excuse mais le retour de bonnes conditions climatiques l'oblige à avancer pour assurer la plantation des pieds de tomates.

Rappel de l'Ordre du jour :

- **Approbation du PV de l'assemblée générale du 11 avril 2012**
- **Rapport moral 2012**
- **Point sur les différents contrats et leurs référents**
- **Rapport financier (Michel)**
- **Montant de la cotisation et adhésion (Michel)**
- **Implication dans le travail du réseau AMAP Ile de France (Murielle)**

- **Approbation du PV de l'assemblée générale du 11 avril 2012.**

Adopté à l'unanimité

- **Rapport moral 2012**

Globalement l'année 2012 s'est bien déroulée en dehors des quelques distributions qui ont eu lieu dans le tout petit local intermédiaire au début du nouveau contrat et d'un hiver rigoureux.

Le conseil d'administration, qui a accueilli 3 nouveaux en 2012, s'est réuni 7 fois.

Concernant le local, la ville de Bois d'Arcy, suite à la vente de l'ancien Dojo, nous a mis à disposition un nouveau local. Nous avons poursuivi nos discussions avec la mairie de Fontenay en rencontrant le Maire Mme Connort qui nous a indiqué son intérêt pour notre projet et mis en lien avec le CCAS de Fontenay. Nous avons visité le local situé en centre ville. Malheureusement sa superficie n'est pas suffisante pour pouvoir accueillir dans de bonnes conditions les différentes distributions. Le conseil d'administration a décidé de décliner la proposition.

Lors de l'AG 2011, deux perspectives :

Renforcer les liens et les échanges entre adhérents et entre les adhérents et le producteur et renforcer la diversité des produits :

→ Le montage de serres : 1 seul participant

→ La visite du 22 septembre chez Fabien : environ 30 participants

→ Le blog réalisé par Patrick toujours perfectible qui est un outil pratique et d'information interne à l'association et aussi un moyen de relayer des informations plus larges. 1 300 visites. N'hésitez pas à faire des propositions ou remarques.

→ Pour supporter le froid glacial, les initiatives vin chaud, gâteaux, soupe ont été plus efficaces que le chauffage électrique que nous ne pouvons pas utiliser par manque de puissance du local. Le problème devrait être résolu pour le prochain hiver

La qualité de la distribution de légumes.

Encore une fois merci à Daniel pour sa disponibilité, sa gentillesse et son sens de l'organisation. A noter la présence régulière aussi de Patrick Stéphanelli et de Gérard Fontaine qui permet d'assurer la continuité de toutes les distributions.

Un contact a été pris avec la mairie pour augmenter la puissance électrique pour permettre le branchement des chauffages d'appoint ;

Quelques points ont été soulevés concernant les paniers (pas assez de variété et problème de la terre).

Explications de Fabien :

→ Des légumes n'ont pas donné cet hiver (navets, poireaux et choux de Bruxelles notamment)

→ La présence de terre sur les pommes de terre notamment est due au fait que ces légumes sont ramassés le jour même dans une terre humide et que ce sont des légumes qui ne peuvent pas être lavés au risque de s'abîmer.

A noter Fabien a assuré toutes les distributions compensant même celle qu'il n'a pas pu assurer en raison de la neige.

- **Point sur les différents contrats et leurs référents**

Deux nouveautés : des adresses mail distinctes par type de contrat sont dorénavant mis en service et le planning des distributions sera mis en sur le blog

Référents :

→ Légumes : Daniel Godet

→ Miel : Ce contrat est proposé pour la première fois cette année, le producteur est situé dans l'Essonne. Marie-France Paugam indique que 22 personnes ont souscrit un contrat. Très bon retour sur la qualité du miel. La première livraison a eu lieu en Octobre. La 2^{ème} distribution le 22 février 2013. Pascal Boyard l'apiculteur récupère les pots vides sans les étiquettes et avec le couvercle. Une augmentation de 30c à 60 cents du Kg est prévue. L'apiculteur fait aussi de l'élevage et de la protection de l'abeille noire.

Une visite est prévue au mois de juin et un nouveau contrat sera proposé à l'automne prochain.

→ Pain : Emmanuelle Bonnal et Jean-Yves Maximilien informe que le contrat est en cours calé sur les dates du contrat légumes. Il y a 19 Consom'Acteurs pain et 2 farine. Le producteur est situé à la Celle les bords.

- **Rapport financier 2012 et prévision 2013 (voir documents joints)**
Adopté à l'unanimité

- **Montant de la cotisation et adhésion :** la cotisation est maintenue à 10€ pour la prochaine année. Par contre, l'année d'adhésion va être décalée (octobre à septembre) pour permettre de lancer la campagne d'adhésion à la rentrée, au moment des forums qui coïncident avec une arrivée importante de nouveaux adhérents. Aujourd'hui (à l'issue de l'AG) tous les adhérents sont amenés à verser leur cotisation de 10€ (excepté ceux inscrits à la rentrée 2012) pour l'année 2013 (janvier à septembre 2013). La prochaine souscription aura lieu en octobre 2013 pour tout le monde, pour la période octobre 2013 – septembre 2014

Adopté à l'unanimité

- **Implication dans le travail du réseau AMAP Ile de France (Murielle)**

Les questions et remarques qui remontent notamment à l'occasion des renouvellements de contrats prouvent à quel point il est indispensable de s'investir dans le réseau. En effet les préoccupations que nous avons et les questions que nous nous posons sont le plus souvent partagées avec d'autres groupes.

→ La satisfaction des adhérents

→ La notion de partenariat

→ La transparence de l'activité notamment concernant les prix

Réfléchir avec d'autres est un bon moyen pour se garantir un marge de progression et à terme contribuer au maintien de ce système qui est toujours fragile.

L'association est adhérente au réseau AMAP Ile de France depuis avril 2012.

Michel Peigné et Murielle Jouanno ont participé à la *journée d'automne organisée par le réseau AMAP Ile de France*. Le thème était de réfléchir aux moyens pour toujours conserver l'idée de base de l'AMAP : liens les producteurs et les consomm'acteurs, notamment en prenant en compte les avis des amapiens et en contribuant à faire évoluer les pratiques des producteurs. Par exemple, certaines AMAP ont élaboré des questionnaires qui permettent de recueillir la parole des amapiens. Autre idée réécriture de la charte.

Ces échanges avec d'autres associations sont enrichissants et méritent d'être poursuivis.

Nous avons aussi participé à l'Assemblée Générale du 24 février à Paris

Rappel de l'objectif 2012 du réseau : comment accompagner le respect des principes de la charte des AMAP par les amapiens et les producteurs ?

Du coté des amapiens, il faut toujours avoir à l'esprit qu'il ne faut pas que l'AMAP devienne un lieu d'échange commercial mais défendre l'idée qu'il s'agit d'abord de soutenir un projet d'agriculture paysanne. Pour cela il faut rechercher une adhésion des producteurs au réseau, être mieux informé de la façon dont fonctionne le producteur pour déterminer le prix des paniers et surtout éviter le système de vente sans contrat entre producteur et amapiens.

Tout récemment la question de la fiscalisation des échanges en AMAP a été à nouveau posée. Si cela devait être le cas, les AMAP disparaîtraient certainement !

Actions 2012 du réseau

1 / développer les inter-amap pour favoriser les échanges de pratiques, les rencontres en groupe et producteurs et la mise en œuvre d'une démarche participative de progrès (voir site internet du réseau AMAP Ile de France rubrique DPP). Jean-Yves a participé à une réunion

2/ favoriser les installations de nouveaux producteurs (7 installations en 2012) en recherchant du foncier auprès des collectivités et en accompagnant les porteurs de projets. (voir site internet du réseau AMAP Ile de France ABIOSOL)

3/ renforcer la communication : nouveau site internet

4/ fiabiliser le budget : pour financer les 4 postes de salariés, il est demandé aux groupes d'approcher le montant de 10€ par amapiens et 0,02% du chiffre d'affaire du producteur

Adhérer à une AMAP doit avoir du sens : bien-sûr manger des produits biologiques grâce à un circuit court de distribution (pas d'intermédiaires) mais aussi partager l'idée d'être dans un partenariat avec les producteurs. D'où la nécessité de développer les échanges dans l'idée d'accompagner les changements et les adaptations nécessaires et toujours avoir à l'esprit la nécessité de sensibiliser les adhérents aux enjeux économiques et sociétaux des AMAP

- **Renouvellement du conseil d'administration**

3 personnes ne se représentent pas (Adeline Duché, Joce Petreau et Grazyna Planque).
Nouveaux candidats : Yves Marty et Sophie Weill
Bienvenue !

- **Perspectives :**

Que des contrats !!!!

→ contrat œufs : 2 € les 6 œufs ou 4 € les 12 œufs à partir du 15 mai jusqu'au 30 octobre.

Référent : Daniella Massacré

→ contrat poulet proposé par Fabien Bordier qui a installé un poulailler sur ses terres: dès que possible sous forme de contrat (un poulet par mois). Règlement sur place à la livraison à 8€90 le kilo

Référent : Daniella Massacré

Le Renforcement de la convivialité et de la communication entre adhérents et producteurs !!!

Ont déjà eu lieu

Janvier 2013 : pot pour le début de l'année.

Février : dégustation de soupe

A venir

Mai : Echange de plants (date à préciser)

Samedi 22 Juin : visite chez l'apiculteur

Mercredi 3 Juillet : barbecue au local

Samedi 21 Septembre : visite chez Fabien Bordier

En septembre : barbecue chez Fabien ouvert à tous les AMAPIENS (date à confirmer)

La participation des producteurs aux distributions une fois par mois

Le renouvellement de l'adhésion du réseau AMAP ile de France et l'investissement dans les réunions inter AMAP

Réflexion sur plusieurs aspects :

Durée des contrats

Le CA réfléchit à la durée du contrat qui pourrait passer à un an à partir de Novembre 2013

Pourquoi ? Fabien indique que les prix de ses paniers sont plutôt lissés sur un an. En effet les paniers d'hiver sont estimés à 12 – 13 € et ceux d'été à 17,18 voire 20 €.

Il pense, sans doute à juste titre, que les adhérents seraient moins 'critiques' sur les paniers d'hiver si les contrats étaient d'une durée d'un an.

D'autres parts, l'engagement et le contrat, principes de base de l'AMAP, seraient plus proches de la réalité du producteur s'ils étaient sur un an (une saison).

Contenu des paniers

Les demi-paniers, surtout, en hivers sont parfois mal perçus (quantité trop juste pour cuisiner)

2 propositions alternatives :

1 'grand' panier (le panier entier actuel) avec 6 variétés de légumes et des quantités raisonnables pour cuisiner

Et

1 'petit panier' moins de variété (3 ou 4) mais des quantités suffisantes aussi pour cuisiner (plus complexe à gérer au moment de la répartition des paniers)

Ou

Des paniers entiers pour tous, mais possibilité d'un abonnement 'par quinzaine' pour les Consom'Acteurs le souhaitant (Sans doute plus simple à gérer, facilité d'organisation, une seule sorte de panier)

ou rester comme maintenant en 1/2 et panier entier)

La réflexion est en cours sur ces sujets.

La séance est levée à 22H30.